N°3 : automne 2026

Bulles Rutissonnes

Votre nouveau bulletin d'information trimestriel de l'association Réunissons les Rutissons

L'édito

Ainsi que nous vous l'avions indiqué, nous sommes heureux de vous présenter les Bulles de l'automne. Après un été caniculaire, dont nous espérons qu'il ne vous a pas empêché de prendre quelques repos, voici notre nouveau n°3 des Bulles Rutissonnes.

Vous y trouverez les rubriques habituelles :

- Un décryptage des conseils municipaux des 2 et 30 juillet
- Des informations sur la vie de l'Association et des diverses associations de Saint Vincent de Mercuze.
- La rubrique Patrimoine de Bruno Virot revient avec une deuxième édition et nous rappelle depuis combien de temps la vie existe aux alentours de notre village et combien Saint Vincent de Mercuze était un lieu de rencontres et d'échanges.
- Un article sur le role du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).
- Et aussi ce qui se passe chez nous et autour de nous, à travers l'agenda.

Dans cette édition, vous trouverez également une lettre ouverte adressée par l'association à la municipalité. Ce courrier souligne, avec regret, le manque de considération accordé aux 46 % d'habitants qui ont accordé leur confiance à la liste Réunissons Les Rutissons lors des dernières élections. Nous appelons de nos vœux un véritable sursaut démocratique de la part des élus en place et espérons que le dialogue, l'écoute et le respect de toutes les sensibilités représentées au sein de la commune pourront progresser dans un esprit constructif.

Enfin un rappel : cette publication est vôtre et n'a de sens que si vous nous aidez à la nourrir et à la faire vivre. Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos souhaits, vos écrits, et puis pensez aussi à adhérer à l'association.

Des nouvelles de l'association

Comme présenté lors des éditions précédentes des Bulles Rutisonnes, notre association regroupe plusieurs commissions de travail et de réflexion.
La commission Santé, Solidarité, Lien Social est une des commissions importantes de l'association Réunissons les Rutissons. Elle s'est réunie le 23 juin afin de définir ensemble des actions à mettre en place avant la fin de l'année et nous souhaitons les partager avec vous.

Voici les propositions retenues :

- Mettre en place un référent par quartier pour faire de la veille et créer du lien social. Cette veille permettrait d'identifier les personnes fragiles et isolées par secteur. Les référents seraient les membres de notre commission, aidés s'ils le souhaitent, par des habitants ou d'autres membres de la commission. Suivant les situations, nous mettrons les personnes en relation avec le CCAS ou les professionnels adéquats.
- Ecrire un article sur le rôle du CCAS (à lire ci-dessous).
- Organiser une visite avec une conférence de la maison partagée *"la ferme de Mado"* pour que les gens sachent comment fonctionne ce type de logement.
- Expliquer le rôle d'une mutuelle communale (intérêts, avantages, coûts, …). Des membres de notre commission ont rencontré début juillet, la responsable du secteur Grésivaudan de la mutuelle *Entre Nous*, mutuelle qui est également référencée à la Région et dans de nombreuses communes autour de St Vincent de Mercuze.
- Travailler sur l'implantation d'une maison de santé sur la commune.

La prochaine réunion de notre commission aura lieu en octobre (date communiquée ultérieurement). N'hésitez pas à nous envoyer un mail si vous avez des propositions, des idées et/ou envie de participer à notre commission.

Un petit peu d'histoire...

L'article ci-dessous a été rédigé par Bruno Virot, habitant de St Vincent de Mercuze et passionné d'histoire. Il fait suite à une initiative de sa part: *les p'tites conf' in situ*. La première édition a réuni près de 50 personnes au "pont de la batteuse" et avait pour thème St Vincent à l'époque Romaine. Une prochaine édition est prévue **le samedi 7 novembre à 16h30** sur le thème du Moyen Age et aura lieu sur le parvis de la vieille église. On vous attend nombreux !

Les p'tites conf's -in situ-

Une histoire de Saint-Vincent-de-Mercuze racontée par Bruno Virot - L'EPOQUE GALLO-ROMAINE

Colonisée en 121 avant JC par Jules César, la Gaule s'est rapidement romanisée. Les nouveaux arrivants s'installent dans les vallées, laissant les territoires d'altitude et le rôle de passeurs des montagnes aux Allobroges.

Les Romains organisent l'espace autour de domaines agricoles de grande taille, dédiés à la vigne et aux céréales. Ces "villas" rurales intègrent une demeure principale agrémentée de thermes. On trouve aussi des bâtiments d'exploitation et des logements pour le personnel et les esclaves, chargés des activités agricoles et de l'entretien de la demeure du "Maître".

Des archéologues ont fouillé plusieurs fois une partie des thermes de la villa de Sainte-Marie-d'Alloix, aujourd'hui occupée par l'Ehpad "la maison d'Aimé". La localisation sur Saint-Vincent-de-Mercuze d'une ou de plusieurs autres villas gallo-romaines ne fait aucun doute en raison de 3 importantes découvertes monétaires autour du secteur de la Bellangère. Les centaines de pièces trouvées dans des vases en terre prouvent une activité économique et commerciale intense avec des monnaies provenant parfois de territoires lointains (Grande-Bretagne, Italie, Turquie). Il est donc certain que la voie antique passant le long de l'Alloix est toujours fréquentée.

Ces découvertes fortuites racontent une autre histoire : celle de la fin de la petite agglomération gallo-romaine de Saint-Vincent-de-Mercuze. En 260, l'Empire romain éclate en plusieurs entités autonomes qui s'affrontent. Arrivant par la Suisse, les Allamands (confédération de nations germaniques), investissent notre territoire alpin et détruisent de nombreuses villas sur leur passage. La rive droite de l'Isère semble avoir été épargnée, contrairement à une partie de la Combe de Savoie, du Voironnais et des Terres Froides. Des troupes romaines sont stationnées à partir de 268 à Cularo (futur Grenoble) afin de combattre ces insurrections, consolider la frontière alpine et préparer la reconquête des provinces ayant fait sécession.

L'empereur Aurélien fait bâtir les remparts de Cularo et tracer une voie qui est restée le "chemin de l'Empereur". Ce nouveau tronçon de route qui parcourt la vallée entre La Terrasse et La Buissière, permet aux troupes circulant entre Rome et Cularo, via les cols du Petit-Saint-Bernard et du Mont-Cenis, de rejoindre et traverser l'Isère à Goncelin.

Une paix temporaire est enfin établie en 311. C'est pourtant l'année d'enfouissement des trésors monétaires de Saint-Vincent-de-Mercuze. Il est donc probable que des "bagaudes" (bandes armées de paysans sans terre, d'esclaves, de soldats déserteurs ou démobilisés), aient continué des exactions pour leur compte. Les 3 "trésors" n'ayant pas été déterrés après leur enfouissement et la villa gallo-romaine de Sainte-Marie-d'Alloix ayant été abandonnée à cette époque, on peut être certain que la population locale a été décimée.

Une nouvelle occupation aux 4e et 5e siècles coïncide avec l'arrivée des "Burgondes" dans notre région. L' époque gallo-romaine cède la place au "Haut Moyen Âge" qui va laisser de nouvelles traces sur notre secteur.

...A suivre



Le 2 mars 1913, Hippolyte Müller, conservateur et fondateur du Musée dauphinois, visite les fouilles de Sainte-Marie-d'Alloix

*Une erreur s'est glissée dans l'article précédent - **L'AGE du BRONZE**: le site du "trou de la Rousse" se trouve, bien sûr, au dessus de Sainte-Marie-du Mont.*

Prochaine p'tite conf'
Saint-Vincent-de-Mercuze - LE MOYEN AGE
SAMEDI 7 NOVEMBRE à 16h30
Parvis de la vieille église

Stationnement recommandé: Parking de la mairie

Pour une gouvernance inclusive et respectueuse de tous les administrés

Lettre ouverte à M. Philippe BAUDAIN, Maire de Saint Vincent de Mercuze, Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers municipaux

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Adjoints et Conseillers municipaux

Nous, citoyens et administrés de Saint Vincent de Mercuze, tenons à vous adresser cette lettre ouverte pour exprimer notre profonde préoccupation quant à la manière dont sont traités les quatre conseillers municipaux, élus démocratiquement et qui représentent plus de 46% des voix de notre commune. Leur présence au Conseil municipal n'est pas une menace, mais l'expression même de la diversité politique et de la volonté citoyenne — une réalité que six mandats consécutifs avec une opposition limitée n'avaient pas encore mise en lumière.

- **Le respect dû à la minorité : un principe démocratique fondamental:**

En France, comme dans toute démocratie, les élus minoritaires ne sont pas des ennemis, mais des partenaires nécessaires. Ils incarnent une part significative de la population, dont les attentes et les préoccupations méritent d'être écoutées, considérées et intégrées dans la réflexion collective. Ignorer, mépriser ou railler ces conseillers, c'est mépriser les plus de 46% d'administrés qu'ils représentent. C'est aussi nier le principe même de la représentation équitable, pilier de notre système républicain.
Vos moqueries et votre attitude de déni à leur égard ne font pas honneur à votre fonction. Un maire se doit d'être le garant de l'unité et du respect entre tous les élus, qu'ils soient de la majorité ou de la minorité. En agissant ainsi, vous affaiblissez la confiance que les citoyens placent dans leurs institutions.

- **Notre présence au Conseil Municipal : un droit, pas une provocation:**

Notre participation aux conseils municipaux — même sans droit de parole — est un acte citoyen légitime. Nous y sommes pour :

- Exercer notre droit d'information et de contrôle sur l'utilisation des deniers publics et la gestion de notre commune.
- Veiller à ce que les décisions prises soient cohérentes, logiques et adaptées aux besoins de tous, et pas seulement d'une partie des administrés.

Vous semblez percevoir notre présence comme une agression. Elle n'en est pas une. Elle est l'expression de notre devoir de vigilance et de notre volonté de collaborer pour le bien commun. Comme vous l'avez vous-même souligné par le passé, « la gestion de votre poste sera beaucoup plus simple si l'écoute est beaucoup plus large ». Nous vous tendons la main pour que cela devienne une réalité.

- **Une invitation à la concertation:**

Nous ne cherchons pas la domination, mais la considération. Nous ne voulons pas imposer, mais composer. Voici ce que nous proposons concrètement :

- Instaurer un dialogue régulier avec les élus minoritaires pour discuter des projets avant leur finalisation.
- Organiser des réunions publiques régulières d'information et d'échange avec la population de Saint Vincent de Mercuze sur les principaux enjeux de la commune.
- Proposer des commissions thématiques (urbanisme, budget, vie associative, etc.) ouvertes à l'ensemble des élus, pour travailler en partenariat sur des solutions équilibrées.

La politique locale ne doit pas être un jeu de pouvoir, mais un service au bien commun. Votre refus de reconnaître la place des conseillers de la minorité et leur désir de collaborer divise notre village au lieu de le rassembler.

En conclusion, Monsieur le Maire, il vous appartient de décider le chemin que vous souhaitez suivre :

- Poursuivre sur la voie de l'exclusion, en ignorant la représentativité de plus de 46% de vos administrés, au risque d'alimenter tensions et frustrations.
- Saisir cette opportunité historique : notre commune dispose d'une minorité active, motivée, qui défend et porte les valeurs communes, désireuse de coopérer et d'agir en concertation avec l'ensemble des élus.

C'est une chance pour enrichir les débats, affiner les décisions et renforcer la démocratie locale.
Nous espérons vivement que vous choisirez la seconde voie. Notre village mérite mieux que des clivages stériles. Il mérite un maire qui écoute, respecte et unit.
Dans l'attente de votre réponse, nous restons à votre disposition pour échanger de manière constructive.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux l'expression de nos salutations citoyennes. **Association REUNISSONS LES RUTISSONS**

Vos élus vous informent

Compte rendu de la réunion du CCAS du 26 juin:

Le 26 juin 2026, les membres du CCAS se sont réunis pour leur premier conseil.
Le CCAS se compose de neuf membres dont cinq élus, Philippe Baudain, Claude Danieli, Nadine Clouzeau, Claire Fievet et Aurélie Cochet ainsi que quatre citoyens choisis par M. le maire: Jean Aussedat, Kim Boitière, René Pompée et Maryse Rochon.
A la vice-présidence se sont présentées Mmes Danieli et Cochet, Mme Danieli a été élue. A l'élection de la vice présidence adjointe se sont présentées Mmes Clouzeau et Cochet, Mme Clouzeau a été élue.
Suite à ces élections, il a été demandé au maire des explications quant au fonctionnement, aux rôles des membres et aux attributions du CCAS. Il a refusé de répondre nous indiquant qu'il reviendrait vers nous en temps voulu.
(A l'heure où nous rédigeons ces Bulles il n'y a pas eu de nouvelle réunion du CCAS... Le constat est édifiant: il n'y a eu aucune action du CCAS entre le mois de mars et le mois d'octobre.)

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 2 juillet:

A l'ordre du jour du conseil municipal figurait la création de 2 emplois non permanents pour le centre de loisir ainsi que la petite crèche, suivie de la signature de la convention de mise à disposition de la piscine avec la communauté de commune. Le dernier point concernait la mise en place d'aides familiales pour la piscine basées sur le quotient familial. Nous soutenons l'idée mais le principe d'un remboursement en fin de saison estivale ne nous parait pas pertinent.

Nous sommes ensuite passés aux questions diverses. La première question concernait le poste d'animateur jeunesse qui n'est toujours pas pourvu. M. le maire nous a répondu que l'offre était toujours en ligne mais qu'il n'y avait pas eu de candidature et comme la MJC semblait s'intéresser au sujet des ados, il convenait de ne pas faire de doublon et de "gaspiller" de l'argent public. Il convient de rappeler à la majorité que ce n'est pas la mairie qui finance les animations de la MJC mais la cotisation des adhérents et que ce n'est pas parce que des associations du village proposent des activités pour les jeunes que cela dispense la municipalité de remplir son rôle de service pour les habitants.
Nous ne sommes également pas dupes sur la réelle volonté de la municipalité de recruter un animateur jeunesse sur le village... En effet, quand l'offre de poste n'est plus en ligne depuis plusieurs semaines et qu'elle est remise le jour exact où nous envoyons nos questions pour le conseil municipal, il s'agit clairement d'une manœuvre politique.
(A l'heure où nous rédigeons ces bulles, l'offre de poste a de nouveau disparu.)

Nous avons ensuite posé une question sur les actions mises en place par la municipalité pour aider les personnes les plus vulnérables durant les épisodes de canicule. Nous n'avons malheureusement pas eu de réponse concrète. Nous avons été surpris d'entendre que le CCAS n'intervenait pas dans l'aide des personnes en difficulté durant les épisodes de canicule mais uniquement la mairie... M. le Maire nous a également indiqué avoir une liste d'une trentaine de personnes vulnérables sur le village. L'idée de mettre à disposition l'église pour avoir une zone fraiche a également été évoquée (la commune ne disposant d'aucune salle climatisée). Après avoir passé un été caniculaire, aucune action concrète n'a eu lieu là où la plupart des villages environnants ont proposé des zones fraiches à leurs habitants.

La dernière question concernait les travaux de rénovation prévus pour l'école et leur délai de réalisation. Le contrat avec le bureau d'étude qui va réaliser l'audit énergétique (Cena ingénerie) vient juste d'être signé, celle-ci n'a donc pas encore démarré. M. le Maire indique que les travaux vont prendre environ 2ans. Nous avons donc insisté sur le besoin de prévoir une solution afin de faire face à la canicule de l'été prochain. M. le Maire nous a indiqué que des mesures seront prises.

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 30 juillet:

A l'ordre du jour de ce conseil municipal figuraient principalement des créations de postes d'employés municipaux dont deux emplois permanents pour la restauration scolaire et cinq emplois non permanents pour le périscolaire, la cantine et la petite crèche ainsi qu'un aménagement d'horaire d'un poste d'adjoint technique.
Le maire a également fait voter deux demandes de subventions, au département et à la communauté de commune, pour des travaux d'aménagement du quartier Bas Rochassin. La teneur des travaux n'étant pas précisée, nous avons posé la question. Il nous a été répondu que ces travaux concerneraient la placette devant l'ancienne maison Ramboud, destinée à être louée, et qu'il sera donné plus de détails sur le projet le moment venu. Nous devrons attendre les réunions de quartier afin d'en savoir plus.

Vos élus vous informent (suite)

Pour information, le budget de ces travaux d'aménagements est estimé à 321 000€.
Après le vote en faveur de la signature d'une convention pour pouvoir accueillir à St Vincent un spectacle de la saison des Echos, le maire est passé aux questions écrites qui avaient été posées en amont.

Concernant la rénovation thermique de l'école, nous avons demandé des précisions par rapport à la réponse fournie par le maire au dernier conseil. Après avoir relu la réponse déjà faite, il a insisté sur le fait qu'il ne voulait pas se précipiter mais a annoncé que concernant la climatisation de certaines salles, les mesures seront prises pour l'été prochain. Nous l'avons alors alerté sur le fait que la clôture des demandes d'aides proposées par EDF était pour fin septembre, il nous a répondu être au courant.
(A l'heure où nous écrivons ces bulles et à quelques jours de la fin du dispositif, la municipalité n'a pas voulu avancer sur le sujet et va donc laisser passer des aides permettant l'achat de 10 climatiseurs mobiles financés intégralement par EDF. Cette décision est incompréhensible sachant que le coût pour la commune était nul.)

Notre deuxième question concernait les sanitaires du camping dont nous avions constaté que les portes avaient été condamnées. Etant les seules toilettes publiques du village, nous avons demandé à ce qu'elles soient remises en service. Le maire nous a répondu qu'elles faisaient régulièrement l'objet de vandalisme. Et concernant la possibilité de toilettes sur la place de la mairie, son constat est le même, selon lui la construction et la maintenance de toilettes publiques sont trop coûteuses et trop compliquées et il n'envisage pas d'en installer. Il ne semble donc pas y avoir de vrai volontée d'avancer sur le sujet.

Nous nous sommes également étonnés du fait que les logements de la maison Ramboud, citée plus haut, ne soient pas encore loués. Le maire nous a répondu que les travaux de finition avaient pris du retard et que les logements devraient être loués courant septembre.

Nous avons ensuite questionné la majorité sur la méthode de désignation des représentants de la municipalité au sein des différentes commissions de la Comcom et pourquoi les élus minoritaires n'ont pas été intégrés au processus. M. le maire nous a répondu que nous n'avions qu'à postuler, chose difficile à faire quand nous ne sommes pas informés du quand et du comment. Trois commissions n'ayant pas de représentant du village, nous avons donc fait acte de candidature pour les commissions mobilité et tourisme. Ce à quoi M. le maire nous a répondu qu'il était probablement trop tard et, quand bien même, les postes seraient occupés par des élus de la majorité. Au delà de la volonté affichée de ne pas avoir de représentation de la minorité, le fait que St Vincent de Mercuze n'ait pas de représentant dans ces deux commissions pose question. Ces deux sujets, dont la gestion revient à la ComCom, sont apparus comme importants aux yeux des habitants durant la campagne (tourisme avec la fréquentation du ruisseau de l'Alloix et mobilité avec la question des transports en commun). Il va être difficile de faire évoluer les choses dans l'intérêt du village s'il n'est pas représenté dans les discussions intercommunales.

Enfin, notre dernière question concernait la mise en place d'une mutuelle communale. C'était l'une de nos promesses de campagne et, en tant qu'élus minoritaires, nos avons proposé au maire de nous en occuper. Il nous a été répondu que la majorité s'en occuperait. Sans nouvelles de cette dernière, l'association Réunissons les Rutissons et les élus ont décidé d'avancer sur le dossier de leur côté. Nous avons donc rencontré la responsable de la mutuelle EntreNous, mutuelle qui a été choisie par de nombreuses municipalités de la communauté de commune (le Touvet, Ste Marie d'Alloix, Goncelin ou encore Allevard) et qui a également été choisie par la région pour proposer une mutuelle régionale. Cette rencontre a été très enrichissante et nous a confirmé que la mise en place d'une mutuelle communale pouvait être très simple.
La mairie s'engagerait uniquement à mettre à disposition un local pour assurer les permanences de la mutuelle. De leur côté, les citoyens qui le souhaitent peuvent souscrire à cette mutuelle lors des permanences. De nombreuses possibilités de prix et de couvertures sont proposés sans délai de carence ni questionnaire médical ce qui en fait une mutuelle très intéressante pour les personnes âgées ou ayant des problèmes de santé.
Nous avons essayé de présenter cette mutuelle lors du conseil municipal mais il nous a été opposé par M. le Maire que nous voulions aller trop vite, qu'il fallait faire un audit à grande échelle de la population de St Vincent, puis une étude de marché de toutes les mutuelles communales, puis comparer les différentes couvertures, etc... Nous sommes donc au regret d'annoncer à nos concitoyens Rutissons qu'ils ne sont pas près d'avoir une mutuelle communale...
Enfin, pour clore le conseil municipal, M. le Maire a fait voter un don au nom de la commune de 1500€ en soutien aux sinistrés des incendies du Sud Ouest.

Présentation des objectifs et des missions d'un CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est présidé par le maire de la commune et dispose d'un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants de la société civile. Son rôle est de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la commune en répondant aux besoins des habitants les plus vulnérables. Le CCAS accueille, informe et accompagne les personnes dans leurs démarches administratives et sociales notamment pour l'ouverture de droits sociaux, l'accès aux aides financières, au logement, à la santé ou à l'insertion professionnelle. Il attribue également des aides financières ou matérielles en fonction des besoins et développe des actions de prévention, d'animation et de sensibilisation.

L'accompagnement des personnes âgées constitue une mission essentielle du CCAS. Il contribue au maintien à domicile grâce à différents services tels que l'aide à domicile, le portage de repas, la téléassistance ou encore l'organisation d'activités favorisant le maintien du lien social. Le CCAS participe également au recensement des personnes vulnérables dans le cadre du plan canicule ou d'autres situations exceptionnelles afin d'assurer leur sécurité. Il mène également des actions de prévention : organisation d'ateliers, d'actions collectives, d'événements intergénérationnels, de permanences sociales et d'animations destinées à lutter contre l'isolement.

Le CCAS réalise aussi une analyse des besoins sociaux de la population de la commune. Cette étude permet d'identifier les évolutions démographiques, économiques et sociales du territoire afin d'adapter les actions et les services proposés aux besoins réels des habitants.

Le CCAS à Saint Vincent de Mercuze:

Connaissez vous quelles sont les actions mises en œuvre par le CCAS de SVM et les services proposés ?
Sur le site internet de la mairie vous pourrez retrouver la définition et le rôle du CCAS ainsi que les services proposés:

- Mise en place et suivi des aides sociales légales à domicile et/ou en établissement (l'APA – Allocation Personnalisée d'Autonomie, les dossiers d'entrée en EHPAD…)
- Orientation et suivi des dossiers d'aide à domicile
- Organisation du portage de repas à domicile
- Aide à la mise en place de la Téléalarme
- Aide au chauffage
- Prêt à domicile de livres de la bibliothèque municipale
- Taxi service aux personnes âgées pour le marché du samedi au Touvet
- Visites à domicile pour les personnes âgées
- Animation, information et loisirs auprès des anciens
- Courses pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer
- Information sur la santé, l'isolement des personnes âgées, l'emploi et l'orientation, les loisirs

Pour toute demande auprès du CCAS, n'hésitez pas à contacter la Mairie : 04 76 08 44 69

L'agenda des commerçants, agriculteurs et artisans

Le café de la mairie:

Tous les vendredis de 18h à 20h : happy Hour en musique

Vendredi 2 octobre à 19h30 : concert les "Marianne"
Samedi 17 octobre à 19h30 : concert / Karaoké "Aurélien Music"
Samedi 24 octobre à 19h30 : concert "El Gitano"
Samedi 25 octobre à 19h30 : concert "Jorma"

Samedi 14 novembre à 19h30 : soirée Karaoké
En novembre : vente de boudin (date précisée ultérieurement)

En décembre : journée Huitres (date précisée ultérieurement)

De nombreux événements à venir sur cette fin d'année : information communiqué au fur et à mesure sur le site du Café de la Mairie et sur les réseaux sociaux *www.cafe-delamarie.eatbu.com*

Vous êtes commerçants, artisans, agriculteurs ou associations du village et vous souhaitez partager vos événements dans notre bulletin et notre newsletter? Contactez nous : reunissonslesrutissons@gmail.com

L'agenda des commerçants, agriculteurs et artisans (suite)

La boutique d'Amande:

Samedi 31 octobre à partir de 16h : soirée Halloween

Vendredi 6 novembre à partir de 16h : soirée Karaoké

Vendredi 5 décembre de 16h à 19h : marché de Noël avec passage du père Noël
Samedi 6 décembre toute la journée : marché de Noël avec passage du père Noël

Beaucoup d'autres événements à venir (affichage à la boutique)

L'agenda des associations

Comité des fêtes:

Dimanche 8 novembre : Marché des Producteurs Artisans et Créateurs

Téléthon 2026:

Samedi 5 et dimanche 6 décembre à la salle des fêtes

Samedi 5 décembre : VTT'léthon 2026, parcours VTT organisé par GresiFreeRide

Depuis 2002, GrésiFreeRide (GFR) propose des parcours de VTT à l'occasion du Téléthon. Ces dernières années, la Commune de Saint Vincent de Mercuze coordonne l'organisation de l'événement et GFR continue de proposer ses rando VTT sur les contreforts de chartreuse entre Le Touvet et La Flachère. Les inscriptions sont possibles à partir de 12h pour un départ à 13h. Les parcours de 10 à 30km sont ouverts aux VTT mais également aux traileurs, aux randonneurs mais aussi aux cavaliers. Des ravitaillements conviviaux sont placés sur les parcours et le traditionnel vin chaud est servi à l'arrivée.

Avec les activités proposées par les autres associations du village, c'est 2500€ qui ont été reversés à l'AFM en 2025.

MJC:

Fenêtres d'avant Noël:

La MJC organise cette année encore les fenêtres d'avant Noël.
Pour ceux qui ne les connaissent pas, l'idée est de transformer le village en un grand calendrier pour attendre Noël. Chaque soir, du 1er au 23 décembre, une fenêtre dans le village s'ouvre sur un décor. C'est aussi l'occasion de passer un moment ensemble, de partager une boisson chaude ou quelques spécialités de l'hôte. Le thème de cette édition 2026 sera : Noël en musique.
Si vous souhaitez participer et être l'un des 23 hôtes de nos fenêtres d'avant Noël, veuillez envoyer un mail avec votre adresse ainsi que les jours qui vous conviendraient sur l'adresse : avantnoelsvm@gmail.com

80 ans MJC:

Etant l'une des toutes premières MJC de France crée en 1947, la MJC de St Vincent de Mercuze fêtera en 2027 ses 80 ans. Pour l'occasion, nous vous proposerons de les fêter tout au long de l'année avec des rééditions d'évènements tels que la St Patrick de la MJC et le lâcher de peintres ou avec un grand festival de la MJC qui mettra à l'honneur les animateurs et adhérents de l'association.
Si vous souhaitez participer à la préparation de cette belle année, n'hésitez pas à contacter la MJC par mail.

La MJC recherche un trésorier à partir du mois de janvier, pour la première année en duo avec notre trésorier actuel. Si vous êtes à peu près à l'aise avec les chiffres et que vous avez quelques heures par mois à donner à une association du village, nous serions ravis de vous accueillir parmi notre sympathique équipe! Pour plus d'information, contactez nous par mail à mjcstvincentdemercuze@gmail.com.

Saison Echos:

Vendredi 9 octobre 20h à la salle des fêtes: "Happy Apocalypse to You", Cie Les Enfants Sérieux, Duo de clown, tout public dès 6 ans.

Les Bulles Rutisonnes sont imprimées localement par MBI impression basée à Porte de Savoie. Nous sommes également en discussion avec des imprimeurs pour bâtir un contrat cadre et passer les prochaines éditions sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.

L'agenda des associations (suite)

Tennis Club Saint-Vincent-Le Touvet:

Le Tennis Club Saint-Vincent-Le Touvet (TCST) est une association qui rassemble les passionnés de tennis des communes de Saint-Vincent-de-Mercuze, du Touvet mais aussi d'autres communes environnantes. Ouvert à tous, des plus jeunes aux adultes, des débutants aux compétiteurs confirmés, le club a pour vocation de promouvoir la pratique du tennis dans un esprit de convivialité, de partage et de progression. Tout au long de l'année, le TCST propose des cours et entraînements pour les licenciés, encadrés par des enseignants brevetés d'Etat et des bénévoles investis.
La saison 2026-27 confirme la vitalité du TCST avec le maintien d'une école de tennis dynamique, l'engagement d'équipes dans les championnats départementaux et l'organisation d'activités destinées à faire découvrir la pratique du tennis au plus grand nombre.

Nouveautés cette saison:

- Pour cette rentrée, le club propose des cours de tennis loisirs pour adultes et jeunes le samedi matin, sans objectif de compétition.
- Le club ouvre ses portes à un nouveau jeu le « Pickleball », discipline ludique et accessible à tous en plein essor. Si cette nouvelle discipline vous intéresse, n'hésitez par à contacter le TCST.

Que vous souhaitiez pratiquer le tennis en loisirs, progresser grâce à un enseignement adapté ou participer à la vie sportive locale, le Tennis Club Saint-Vincent-Le Touvet vous accueillera avec plaisir.
Coordonnées : TCST38@gmail.com

GrésiFreeRide:

Dimanche 8 novembre: Course des sangliers

Au Bike Park de St Vincent de Mercuze, le club de VTT GrésiFreeRide organise depuis plusieurs années une course de VTT de type CrossCountry sur un parcours en boucle tracé spécifiquement pour l'occasion.
La 5eme édition sera encore un peu plus folle en 2026 avec une épreuve des plus atypique qui mélangera toutes les catégories, les âges, et les pratiques, des champions, des jeunes de l'école de VTT du GFR, et des écoles de VTT des clubs environnants, et tout cela sur des distances et des parcours de longueurs et de difficultés différentes. En 2026 nous ajoutons le trial, sous une forme originale avec une épreuve dont la difficulté sera progressive, accessible à tous, du débutant au champion. Buvette sur place.
Plus d'infos sur notre site internet : *https://www.gresigfr.com*

Le Théâtre sour la Dent:

- Un cours enfants le mardi au Projo de 17h à 18h15.
- Un cours ados le mardi au Projo de 18h30 à 19h45.
- Un atelier adultes le mardi soir au Projo de 20h à 22h.

Grésifestival à St Vincent de Mercuze:

- Samedi 21 novembre à 18h et dimanche 22 à 17h30 : "Les fous de la Reine" de Jacques Rampal
- Samedi 21 novembre à 20h30 et dimanche 22 à 15h00 : "Le comte d'hiver" de William shakespare

Plus d'infos sur notre site internet : *http:/www.theatre-sous-la-dent.net*

Et si on allait voir ailleurs ?

La Terrasse:

Dimanche 4 octobre : Foire au maïs de 8h à 18h, Vide grenier, foire, marché artisanal, manèges, animations
Samedi 14 novembre : "le Grow Son" à partir de 16h30, Tremplin musical ouvert à tous les groupes.
Plus d'info : www.legrowson.com

Le Touvet:

Du 19 au 29 octobre : visites enchantées du Château du Touvet (sur réservation).

Villard Bonnot:

Du 19 au 28 Octobre : "festival du film pour enfants" à l'espace Aragon